



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale pour la qualité CFQ

RECOMMANDATIONS

Renforcer la leadership pour la qualité dans le système de santé suisse

**Recommandation de la Commission fédérale
pour la qualité (CFQ)**

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) est une commission décisionnelle extraparlamentaire du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Dans le cadre de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), elle apporte son concours au Conseil fédéral pour le développement de la qualité des prestations médicales. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.bag.admin.ch/cfq-fr.

Berne, juin 2025

Impressum

Éditrice

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Date de parution

Juin 2025

Référence bibliographique

Commission fédérale pour la qualité, *Renforcer la leadership pour la qualité dans le système de santé suisse. Recommandation de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) (2025)*. Berne : Commission fédérale pour la qualité.

Langue du texte original

allemand

Renseignements

Commission fédérale pour la qualité
Secrétariat
c/o Office fédéral de la santé publique
Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne
info@eqk.admin.ch
www.eqk.admin.ch/fr

Copyright

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Le plus haut niveau de direction doit être responsable de la qualité

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) recommande aux **fournisseurs de prestations** d'assumer, au plus haut niveau de direction, la responsabilité globale de la qualité et de la sécurité de leurs prestations.

Le rapport « Recommandations visant à renforcer le leadership dans le développement de la qualité du système de santé »¹, commandé par la CFQ, formule les recommandations suivantes :

Au niveau des fournisseurs de prestations, les collaborateurs avec des tâches de conduite et de gouvernance devraient ...

1. ...standardiser et organiser avec transparence le recrutement de cadres à tous les niveaux. Outre l'expertise clinique, les compétences de conduite en particulier devraient également jouer un rôle central.
2. ... définir et standardiser les mesures à prendre pour renforcer la qualité en tenant compte des parties prenantes concernées (p. ex. les collaborateurs, les patients, les proches).
3. ... établir une culture qui permette d'aborder ouvertement les erreurs. Cela induit également que les collaborateurs assumant des tâches de conduite et de gouvernance parlent ouvertement des erreurs.
4. ... utiliser activement les données du monitoring pour améliorer la qualité en fonction des données.

La CFQ soutient ces recommandations et les complète comme suit :

Les fournisseurs de prestations ne peuvent pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins que s'ils sont admis par le canton. L'une des conditions d'admission consiste à remplir les exigences de qualité conformément aux art. 58d et 58g de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal ; RS 832.102). La CFQ recommande à tous les fournisseurs de prestations qui ont été admis par un canton avant l'introduction des exigences de qualité dans l'OAMal et pour lesquels le canton n'a pas défini d'exigences correspondantes dans le cadre de la surveillance, de se conformer également sans délai aux exigences de qualité correspondantes.

Indépendamment des exigences réglementaires, la CFQ recommande aux organes directeurs de tous les fournisseurs de prestations de mettre l'accent sur le développement de la qualité dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, de mettre en place à cet effet des systèmes de gestion de la qualité appropriés dans tous les domaines pertinents et de demander régulièrement des rapports. L'évaluation systématique de toutes les comparaisons de qualité externes et internes, ainsi que des déclarations d'événements indésirables, en fait notamment partie.

¹ Golz Ch, Renggli F, Siegenthaler T, Körner M, Schmitt KU, Voirol Ch, Thomann S (2025). *Recommandations visant à renforcer le leadership dans le développement de la qualité du système de santé*. Berne : Commission fédérale pour la qualité. p. 33 (disponible qu'en allemand).